

**COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 14 MARS 2022**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 08/03/2022, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Béatrice JOBERT à Mathieu GAGET, Sylvie RUELLE à Evelyne GRAS, Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA à Henri HOURIEZ, Christelle HAON à Bernadette CACALY

Absent : Gregory RONDOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Henri HOURIEZ a été désigné(e).

**DELIB 2022.03.14.9**

**OBJET : Aménagement de la place du Héron : avenant n° 1 conclu avec le groupement TERIDEAL SEGEX Travaux et Services - TERIDEAL SEGEX - MIGMA titulaire du lot 1 : Travaux de revêtements, réseaux et mobilier**

Monsieur Christian BRAYER, conseiller municipal délégué à la commande publique, rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération n° 2021.09.27.4 du 27 septembre 2021, un marché de travaux dans le cadre de l'aménagement de la place du Héron, a été attribué pour un montant initial s'élevant à 224 012,80 € HT, au groupement TERIDEAL SEGEX Travaux et Services – TERIDEL SEGEX et MIGMA pour le lot 1 (Travaux de revêtements, réseaux et mobilier).

Des demandes de la Maîtrise d'Ouvrage ainsi que des aléas de chantier engendrent des travaux en plus-values comme suit :

- Sur la ligne 2.11.1 du BPU on ajoute la consignation et la dépose d'un mât d'éclairage supplémentaire à 90 € HT l'unité. La ligne passe de 720 € HT à 810 € HT.
- A la demande de la maîtrise d'ouvrage plusieurs prestations ont été ajoutées :
  - Fourniture et pose de voliges bois pour un montant de 1 435,20 € HT ;
  - Dépose et évacuation du panneau d'affichage pour un montant de 2 235 € HT.
  - Fourniture et mise en place d'un PEHD bande verte diamètre 400 mm pour un montant de 8 387,50 € HT ;
  - Fourniture et mise en place de chambre L1T pour un montant de 1 340,55 € HT.

- Des aléas de chantier entraînent également les prestations supplémentaires suivantes :
  - Plus-value borne fontaine RAL 1028 pour un montant de 550 € HT ;
  - Plus-value serrurerie banquettes pour un montant de 400 € HT ;
  - Plus-value pour béton sous aire de jeux pour un montant de 3 152,50 € HT ;
  - Plus-value pour remises à la côte de tampons de regards suite erreurs sur le plan topographique pour un montant de 1 110 € HT.

En outre, les moins-values suivantes ont été constatées :

- La ligne 2.5 abattage et dessouchage d'arbres passe de 495 € HT à 0.
- Les lignes 5.1.1 et 5.1.2 voient leur quantité modifiée de 200 m<sup>2</sup> à 183 m<sup>2</sup>.  
La moins-value représente – 86,70 € HT pour la ligne 5.1.1 et – 1 360 € HT pour la ligne 5.1.2.
- La quantité de la ligne 6.3 Bordure CR1 passe de 500 ml à 439 ml. La moins-value représente la somme de 1 335,90 € HT.
- La ligne 8.2.4 passe de 902,72 € HT à 0.

Le montant total de l'avenant n° 1 au contrat est fixé à 14 520,43 € HT soit 17 424,52 € TTC.

Le montant du contrat est donc porté à 238 533,23 € HT soit 286 239,88 € TTC.

La plus-value s'élève à 6,48 % du contrat initial.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE l'avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 1, dont le titulaire est le groupement 'entreprise TERIDEAL SEGEX Travaux et Services – TERIDEAL SEGEX et MIGMA ;**
- **AUTORISE Monsieur le maire ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.**

**Adoptée à l'unanimité**

St-Quentin-Fallavier, le 14/03/2022

Publication et transmission en sous préfecture le 15 mars 2022 16/03/2022

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20220314-lmc110695-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

